



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

personnel

Question écrite n° 90149

### Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et notamment sur les conditions d'emploi des personnes handicapées. Il lui demande de lui faire connaître le nombre de personnes handicapées recrutées par son ministère pour chacune des années 2003, 2004 et 2005.

### Texte de la réponse

M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire Le Nay que son ministère, créé en juin 2005, est chargé de promouvoir les mesures destinées à permettre une égalité des chances, notamment en matière d'éducation, d'emploi, de santé et d'accès aux responsabilités dans la société. Il dispose ainsi d'un cabinet ministériel, s'appuyant sur les services généraux du Premier ministre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Nay](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90149

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** promotion de l'égalité des chances

**Ministère attributaire :** promotion de l'égalité des chances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 2006, page 3279

**Réponse publiée le :** 13 juin 2006, page 6269